



Faux et usage de faux sur permis de construire

Par **sandgar62**, le **15/07/2012** à **16:20**

Bonjour,

nous avons fait appel a un constructeur il y a plus d'un an et avons refusé notre permis de construire car nous avons demandé qu'un garage de 10 m de long apparaisse (mais à notre charge), nous avons signé les plans avec ce garage et a la reception du Pc le garage avait été diminué avec la photocopie de nos signatures car l'emprise au sol ne nous le permettait pas

nous avons appelé le commercial un protocole avec une somme de 1800€ environ nous sera remis en avenant mais nous demandons a ce qu'une date apparaisse comme dans l'accord verbal mais on nous dit que c pas possible

peut on avoir plus??? et peut on exigé une date avec des indemnités en cas de retard?????
cordialement